



HAL
open science

Ondine Millot, de l'article au livre : rendre justice au fait divers

Madeleine Martineu

► **To cite this version:**

Madeleine Martineu. Ondine Millot, de l'article au livre : rendre justice au fait divers. *Revue Critique de Fixxion Française Contemporaine*, 2023, 26, 10.4000/fixxion.10891 . hal-04569513

HAL Id: hal-04569513

<https://hal.science/hal-04569513>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ondine Millot, de l'article au livre : rendre justice au fait divers

Madeleine Martineu



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/fixxion/10891>

DOI : [10.4000/fixxion.10891](https://doi.org/10.4000/fixxion.10891)

ISSN : 2295-9106

Éditeur

Ghent University

Référence électronique

Madeleine Martineu, « Ondine Millot, de l'article au livre : rendre justice au fait divers », *Revue critique de fixxion française contemporaine* [En ligne], 26 | 2023, mis en ligne le 15 juin 2023, consulté le 16 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/10891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/fixxion.10891>

Ce document a été généré automatiquement le 16 juin 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Ondine Millot, de l'article au livre : rendre justice au fait divers

Madeleine Martineu

- 1 La chronique judiciaire est une rubrique du journal ayant régulièrement migré vers la forme-livre. Amélie Chabrier¹ a montré que ce genre journalistique majeur s'était construit très tôt comme un lieu de subjectivation, de théâtralité et de créativité, aux antipodes de la neutralité informative qui s'imposa progressivement comme la tonalité de mise dans le reste du journal. Puisque l'élément assurant l'unité de la chronique est précisément "la voix du chroniqueur"², pour reprendre les mots de Bruno Curatolo et d'Alain Schaffner, il n'est pas étonnant que cette forme ait historiquement donné lieu à la création d'un statut à part dans la profession, depuis les tribunaliers du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, comme en témoigne la survivance de l'Association de la presse judiciaire³. L'importance accordée à l'auctorialité est également un point qui rapproche cette rubrique du champ littéraire : très vite, les tribunaliers signent leurs articles, rendant leur plume identifiable. Nombre de chroniqueurs et chroniqueuses héritent aujourd'hui de cette conception qui singularise et valorise l'écriture judiciaire comme un espace relativement autonome du champ journalistique, plus proche de la littérature. Les mots de Pascale Robert-Diard, chroniqueuse judiciaire au *Monde*, lors d'un échange avec l'écrivaine Leïla Slimani, évoquent cette proximité entre chronique judiciaire et littérature. Elle disait s'être "affranchie des codes classiques de l'écriture journalistique", rappelant que, "dès son apparition au XIX^e siècle, la chronique judiciaire a été empreinte d'exigence littéraire"⁴. En témoigne la réécriture personnelle d'anciennes chroniques judiciaires couvrant le procès Klaus Barbie par Sorj Chalandon dans *Enfant de salaud*⁵, occasion pour l'écrivain-journaliste d'esquisser un tout autre procès, familial, lié à la figure trouble du père. Le recueil des chroniques judiciaires en livre est par ailleurs une circulation courante entre champs journalistique et littéraire. Songeons au récent *V13*⁶ d'Emmanuel Carrère, chroniques judiciaires hebdomadaires publiées dans *L'Obs* avant d'être recueillies et augmentées en un livre chez P.O.L.
- 2 À côté de ces circulations ponctuelles entre articles et livres traitant du fait judiciaire, le parcours d'Ondine Millot est plus radical. En 2015, elle tourne le dos à la presse après

seize années de travail à *Libération*, dont neuf en tant que journaliste judiciaire : “[M]on projet était d’écrire des livres”⁷. Ses textes accompagnant le photoreportage de Raphaël Dallaporta en 2006 sur l’esclavage domestique moderne avaient déjà donné lieu à un livre, tout comme une série de petits récits sur le crime passionnel⁸. Mais c’est à partir de cette rupture avec le journal qu’elle entame un travail de rédaction de plus amples enquêtes livresques.

- 3 En 2018, elle publie *Les monstres n’existent pas*⁹, fruit des entretiens menés auprès d’une aide-soignante condamnée en 2015 à neuf ans de prison pour avoir étouffé à leur naissance huit nouveau-nés après des grossesses cachées. Sous-titré *Au-delà du fait divers*, le livre témoigne d’une volonté de recul pour comprendre les mécanismes psychologiques et sociaux qui expliquent le néonaticide, loin de l’apparente monstruosité de l’accusée et d’un traitement sensationnaliste du fait divers. Sa démarche opère un déplacement vis-à-vis de sa pratique journalistique à *Libération* jusqu’alors, tant dans le texte produit – l’objet-livre – que dans la perspective adoptée – le temps long, à rebours de l’urgence médiatique. “Remonter minutieusement le fil de ces vies qui basculent, analyser, décortiquer les enchaînements” (*LMEP* : 34) : ces mots choisis pour décrire son protocole d’enquête et d’écriture dans *Les monstres n’existent pas* pourraient également s’appliquer à son deuxième livre, *Le candidat idéal*.
- 4 Dans cet autre livre-enquête, Ondine Millot se penche à nouveau sur un fait divers : le 29 octobre 2015 au tribunal de Melun, l’avocat Joseph Scipilliti tire sur son collègue bâtonnier Henrike Vannier avant de retourner l’arme contre lui. Si le bâtonnier survit, l’agresseur, lui, meurt en laissant derrière lui un mystérieux *Journal indélicat* expliquant les raisons de son acte. Coïncidence, la chroniqueuse judiciaire se trouve alors sur place, au tribunal de Melun, où elle doit couvrir pour son journal un procès pour infanticide. Sa singulière rencontre avec le fait divers, dans l’enceinte même de la justice, se trouve, dans un premier temps, orientée par le devoir de couvrir rapidement et efficacement l’événement, auquel elle consacre un article le soir même à la demande de *Libération*. Par la suite, Ondine Millot mène une enquête de plusieurs années, qui aboutira à la publication du *Candidat idéal*.
- 5 L’écriture d’Ondine Millot, en particulier dans ce dernier livre, permettra de déplier quelques traits d’une écriture à la croisée des champs littéraire, journalistique et judiciaire. Les temporalités propres à chaque support – journalistique ou livresque – engagent différentes écritures du fait divers ainsi que des jugements distincts. Les glissements méthodologiques et stylistiques dans le traitement de l’objet judiciaire de l’article au livre s’inscrivent dans la volonté qu’a l’écrivaine-journaliste de “rendre justice”¹⁰ aux événements, en proposant notamment une peinture nuancée, sous la forme d’un double portrait (victime et agresseur), du milieu des avocats. En construisant une posture scripturale qui se distingue du traitement du fait judiciaire par la presse, Ondine Millot fait finalement du livre l’espace d’un exercice de jugement durable, et pour soi.

***Le candidat idéal* ou le fait divers au tribunal : dans les coulisses de la justice**

- 6 Si le fait divers est un lieu de rencontre fréquent entre les différents champs que sont le journalisme, la littérature et le droit, celui raconté dans *Le candidat idéal* a pour particularité de se dérouler dans l’enceinte même de la justice et d’impliquer deux

acteurs du monde judiciaire – deux avocats. Ce détail bouleverse la chronologie habituelle faisant se succéder le crime puis le temps de la justice. Le geste de l'avocat est l'occasion pour la chroniqueuse judiciaire, habituée au décorum des grands procès, de s'immiscer dans les coulisses de ce microcosme. Les conflits sociaux dont le fait divers serait le symptôme¹¹ renvoient ici à des jeux de pouvoir qui s'exercent dans l'enceinte même du tribunal. Le livre, conçu comme un double portrait de l'avocat victime et de l'avocat agresseur, retrace en miroir deux itinéraires que tout semble *a priori* opposer : le parcours du bâtonnier solaire aimé de tous ; l'avocat de l'ombre prisonnier d'un terrible sentiment d'injustice. Suivant la typologie proposée par Christine Baron dans *La littérature à la barre*, qui distingue plusieurs modes d'interaction entre droit et littérature, on se trouve ici dans le premier cas de figure qu'elle relève, celui où le "récit [a] lieu dans un cadre juridique et [met] en scène des acteurs du système judiciaire"¹².

- 7 Ordinairement lieu du traitement de la violence extérieure, l'espace juridique devient lieu d'exercice de plusieurs formes de violence : violence dont l'agresseur se disait la cible durant plusieurs années ; violence qu'il finit par infliger à son confrère et à lui-même. Le fait divers qui a lieu au tribunal ce 29 octobre 2015 est d'ailleurs déployé dans toute sa brutalité dès le premier chapitre qui lui est consacré. Mais le livre accorde également une place au sentiment d'injustice formulé par l'agresseur, Joseph Scipilliti, relayant les accusations d'un avocat qui se dit harcelé par le système judiciaire – accusations vis-à-vis desquelles l'écrivaine-journaliste se positionnera dans un second temps. Ondine Millot cite abondamment l'ouvrage testamentaire de cet homme, et ce, dès le seuil du livre avec une épigraphe tirée de ce *Journal indélicat*. Par ailleurs, elle reconstitue soigneusement le parcours de Joseph Scipilliti, depuis l'enfance jusqu'à son suicide, grâce au recueil des témoignages de ses proches. La journaliste choisit de prendre au sérieux, le temps de son enquête, les accusations formulées par l'agresseur contre l'institution juridique, dont sa victime n'était que, selon ses dires, le parangon, faisant de lui le "candidat idéal" de son passage à l'acte. Les extraits choisis en témoignent : "[L]ui qui a pour métier de défendre les autres, ne peut se défendre contre les actes d'arbitraire répétés dont il est victime", écrit-il dans son *Journal indélicat*, se présentant comme seul face à un "État de droit [jouant] sa comédie" (LCI : 56) et confronté à un "déli de justice permanent" (LCI : 54).
- 8 Le livre propose ainsi, en sous-texte, un discours documenté sur la fragilisation et la précarisation du métier d'avocat. La journaliste cite par exemple les paroles de la bâtonnière de Paris mentionnant que le tiers des avocats de son barreau est en dessous du salaire minimum légal (Smic). Ondine Millot renvoie à cette occasion, via une note de bas de page, à un article de presse (LCI : 167)¹³ sur la crise d'identité traversée par cette profession. Au-delà d'un personnage souffrant, renfermé et aigri, l'agresseur incarne un parcours rythmé par les liquidations judiciaires et les redressements fiscaux. Henrique Vannier, le bâtonnier agressé, après son hospitalisation et lors de ses entretiens avec Ondine Millot, en témoigne, élargissant le cas de Joseph Scipilliti à un discours social sur les conditions d'exercice de la profession :

En seize années d'exercice, continue-t-il, [Henrique Vannier] a connu finalement beaucoup d'avocats en situation de détresse. Il y a eu d'autres suicides au barreau de Melun, de nombreux dépôts de bilan. Trop de confrères sont morts jeunes, ont été frappés par la maladie ou la dépression. "C'est un métier particulier. Il faut être fort pour les autres, du coup on l'est parfois moins pour soi-même." (LCI : 97)

- 9 Ondine Millot présente l'agresseur comme étant enfermé dans un cercle vicieux où le ressentiment vis-à-vis de sa hiérarchie le pousse à adopter une conduite de défiance, cette dernière le menant à de nouvelles poursuites disciplinaires et renforçant en retour une posture marginale. Les entretiens menés par la journaliste dépeignent un individu à part dans le milieu des avocats, marginalité lisible notamment dans ses habitudes de socialisation avec ses confrères. Mais, au-delà de ce portrait psychologique, la description concrète et détaillée des difficultés à tenir son cabinet d'avocat, chiffres à l'appui, participe de l'attention portée à toutes les dimensions du fait divers.
- 10 À ce propos, Ondine Millot évoque dans un passage du livre la question de la honte¹⁴ liée à son travail d'écriture de faits divers. Elle y répond en ces termes : "La violence exposée dans les livres ou les journaux, jugée par la justice, m'a toujours rassurée. [...] On peut commencer à lutter, à essayer de comprendre d'où elle vient" (*LCI* : 115). C'est bien cette attitude de déchiffrement, de décryptage, ici appliquée au monde de la justice, qui est à l'œuvre dans le texte. La souffrance psychologique de l'agresseur est en effet l'occasion de peindre les jeux de pouvoir qui rythment la vie d'un tribunal¹⁵. La journaliste dit être entrée en contact avec trente-huit personnes reliées entre elles par leur métier au palais de justice. Ce lieu devient donc le fil conducteur du livre offrant une représentation polyphonique du monde judiciaire, tissant les paroles recueillies auprès de divers "avocats, magistrats, employés du tribunal" (*LCI* : 168). Cette scénographie de la justice renvoie à des lieux, pratiques et costumes spécifiques qui structurent le texte. La portée symbolique de la robe est ainsi récurrente, cristallisant par exemple les rapports de force lors de cette audition disciplinaire :
- Le jour dit, [Joseph Scipilliti] se rend à son audition sans sa robe, on ne l'avait pas prévenu qu'elle était nécessaire. On lui en prête une, trop petite, la seule qui reste. Il décide de ne pas la mettre, mais le bâtonnier, d'un ton impérieux, lui enjoint de le faire. Comparaitre dans cet accoutrement ridicule l'irrite fortement. Si l'on y réfléchit, il aurait peut-être trouvé tout aussi dégradant d'être jugé, seul avocat en civil, par des confrères revêtus de ce symbole de leur statut. Quoi qu'il en soit, l'incident le ronge. (*LCI* : 185)
- 11 La narration relaie le point de vue de Joseph Scipilliti, dépassant ainsi la dimension anecdotique du moment. Les costumes font ici signe vers des tensions internes au tribunal, et non vers la dimension théâtrale, voire spectaculaire de l'exercice de la justice, que relaient bien souvent les chroniques judiciaires : le regard d'Ondine Millot se déplace, attentif à ces coulisses.
- 12 Mais ce livre en double portrait ne va pas de soi, et fait l'objet d'une véritable négociation. La narration de cette recherche du livre juste, comme on rechercherait le mot juste¹⁶, participe à l'ajustement postural¹⁷ de l'écrivaine-journaliste. En effet, elle raconte la manière dont la victime, Henrique, prit contact avec elle à la suite de leur premier entretien pour lui faire une demande : celle de l'aider à écrire un livre sur lui. Cette deuxième rencontre avec Henrique est décrite dans une scène marquée par un malaise palpable : alors que l'homme, ayant survécu à une tentative d'assassinat, veut écrire sa biographie, raconter son parcours et s'y présenter sous son meilleur jour, Ondine Millot souhaite au contraire consacrer un livre aux deux trajectoires respectives de l'agresseur et de la victime. Pour justifier sa démarche, l'autrice convoque l'*ethos* de la journaliste judiciaire qu'elle fut et les leçons tirées de ce travail : "[À] mon avis, on ne devrait jamais raconter la violence uniquement par le témoignage de celui ou celle qui l'a reçue" (*LCI* : 119). Sa volonté de recentrer le récit sur l'agresseur

rejoint son travail sur Dominique Cottrez, cette femme, coupable de néonaticides, qui était au cœur de son précédent livre, *Les monstres n'existent pas*. C'est ce projet qui donne forme au livre : “[L]’ouvrage que j’imagine serait une enquête que je mènerais pour tenter d’éclairer ce qui s’est passé le 29 octobre 2015” (LCI : 119). L’image de l’éclaircissement, parfois déclinée en celle du dévoilement, construit le cadre de l’enquête justifiant la forme-livre plutôt que celle de l’article.

L'envers de la justice : mise en procès de pratiques médiatiques encadrant le fait judiciaire

13 “[Ondine Millot] résiste aux injonctions du commentaire en direct, pour comprendre les raisons du crime”, nous indique la quatrième de couverture, déployant là un *ethos* éditorial à contre-courant de l’écriture de la presse. Autrement dit, le livre est conçu comme une alternative à une écriture régie par les principes d’immédiateté et d’actualité¹⁸, devenus des traits de l’écriture journalistique, du moins depuis le début du XX^e siècle. La journaliste signe pourtant bien dans *Libération*, le soir même, un article intitulé “Paranoïa : à Melun, on a tiré sur le bâtonnier !”¹⁹ L’injonction venue de la machine médiatique à produire un article de presse rapidement est d’ailleurs thématifiée dans le livre. L’auteur y consacre quelques lignes, montrant de quelle façon la presse s’empare de ce fait particulièrement médiagénique²⁰ – notamment parce qu’il relève d’une singulière mise en abyme, on l’a vu. Vient, dans un second temps seulement, le temps long nécessaire à l’enquête, durée indissociable du projet de livre. La circulation d’un même fait divers, de l’article de presse au livre²¹, induit des glissements de perspective, aussi bien dans les méthodologies mises en œuvre que dans les choix d’écriture.

14 Le livre est l’occasion d’une observation nuancée du traitement du fait divers par la presse, voire d’une mise en procès d’un certain traitement médiatique qui en limiterait la compréhension. La description de la frénésie liée à l’exigence d’information en direct est l’objet de ces lignes :

Un portable sonne, puis dix autres. Les téléphones de tous les journalistes vibrent de concert. [...] L’excitation soudaine me fait peur. Certains journalistes se précipitent déjà, caméra au poing, micro tendu, sur tous ceux qui portent une robe d’avocat. [...] Je reste plantée, j’observe la frénésie. Puis lentement, je me ressaisis. Grégoire va rappeler, il va voir les images tournées par les chaînes d’info en continu, tous les médias vont traiter le sujet, je ne peux pas lui demander de m’en dispenser. Sans conviction, je me colle à une caméra qui interroge un homme en robe noire. Je préférerais laisser tranquille ce tribunal frappé par le drame, revenir dans quelques jours enquêter calmement. Vieille école, je me méfie de l’information instantanée, de cette vitesse à laquelle sans cesse on nous pousse. Mais je n’ai pas le choix, ou pas le courage de me le donner. (LCI : 24)

15 L’animation progressive de ce tableau représentant une masse de journalistes mis en mouvement par la propagation des sonneries de portable révèle l’ordre subi, pour la journaliste, de l’immédiateté. Cette verticalité de l’injonction à l’écriture, prise en un système de production propre au fonctionnement d’une rédaction, est présentée d’une manière diamétralement opposée au choix du livre pris dans un rapport de soi à soi, dans une horizontalité, voire une intériorité. L’effet de sidération et l’absence de conviction qui précèdent la mise au travail journalistique participent de la critique de cette machine médiatique, qui prend presque la forme d’une confession de la

journaliste, sur le mode du regret – “pas le choix, ou pas le courage” (LCI : 25). Ondine Millot met en lumière le malaise, l'insatisfaction sur lesquels repose son travail journalistique. Son appartenance à la “vieille école” fait signe vers des formats plus longs et un inconfort suscité par l'information en continu, vécue comme une déformation de sa vocation première. Ce détail proleptique justifie d'ailleurs son choix de quitter le journal pour se tourner vers l'écriture du livre.

- 16 Cette situation pousse par la suite la journaliste à entrer en contact avec des interlocuteurs qui connaissent peu les acteurs du drame. La présentation d'une enquête courte et bâclée au sein du livre ne fait que renforcer, par effet de contraste, la qualité d'un travail mené sur le temps long et fondé sur des relations honnêtes et durables avec les enquêtés. Cela est redoublé par plusieurs détails, comme cette évocation d'un homme décrivant pour la télévision la scène de la tentative d'assassinat, avant que les journalistes n'apprennent qu'il n'a en rien été témoin (LCI : 27). C'est cette même pression médiatique qui pousse la victime du drame, Henrique, encore à l'hôpital, à accepter par stratégie une série d'interviews pour reprendre symboliquement le pouvoir, via la presse, sur son image (LCI : 74). Au contraire, la première rencontre d'Ondine Millot avec le bâtonnier, au-delà de la façade médiatique et de la stratégie de communication, est présentée comme un moment de rencontre authentique, capable de laisser s'exprimer les failles et blessures profondes qui marquent cet homme à la suite du drame. Dans *Les monstres n'existent pas*, elle pointait déjà ces écueils d'un certain discours médiatique :

Dans les articles que je lisais au fil des jours, et plus intensivement pour la préparation de l'interview, [Dominique Cottrez] était présentée comme une caricature, un monstre. Un record : la femme qui a tué ses huit bébés, le plus important infanticide jamais commis en Europe. Parfois, même, le plus important au monde. En dehors de ces superlatifs, les journalistes trouvaient peu à dire, et déjà ces rares détails de sa vie ne collaient pas. (LMEP : 36)

- 17 D'un point de vue postural, l'effort de distinction vis-à-vis du traitement sensationnaliste du fait divers permet de construire une figure de journaliste repoussoir et de proposer, en contraste, une autre approche – la compréhension – associée à une autre forme – le livre. L'écrivaine souligne plus tôt le caractère inédit et donc précieux d'une telle démarche :

Jamais, à ma connaissance, une femme auteur de néonaticides n'avait parlé à un journaliste. Cette rencontre, c'était l'occasion d'essayer de comprendre, d'évoquer ce qui l'avait menée là. De faire autre chose que de relater en boucle des faits désespérants. (LMEP : 34)

- 18 La lecture de l'article d'Ondine Millot publié par *Libération* le soir du fait divers à Melun, à l'origine du *Candidat idéal*, permet de mettre en évidence quelques déplacements de l'écriture selon les supports choisis. Dans ce papier, point de *je* : l'on devine plutôt la journaliste fondue dans l'attroupement d'une masse indistincte décrite en ces termes : “[j]ournalistes, avocats, témoins, jurés forment une foule compacte devant l'entrée de la salle d'audience”. Depuis ce “groupe [...] remués par les rumeurs”²², l'écriture propose une vue d'ensemble, loin du resserrement sur le point de vue de la narratrice qui marquera le livre. Le propos est par ailleurs modalisé à l'extrême. La modalisation passe surtout par l'usage de précautions dans la mise en scène de l'information, que ce soit par le recours aux guillemets, dès le cri “on a tiré sur le bâtonnier !”, repris comme titre de l'article, par des expressions telles que la “[confirmation] par les avocats” ou encore par l'évocation de fausses informations, comme l'annonce de la mort du

bâtonnier, démentie par la suite. La journaliste scénographie dans son article la circulation des informations, des rumeurs tantôt confirmées tantôt disqualifiées par la suite. Ces précautions dans l'expression, qui s'ajoutent à l'écriture collective, ne viennent pas d'une ambivalence morale face à la difficulté d'émettre un jugement, comme il y en aura dans le livre, mais bien d'une connaissance encore lacunaire du dossier.

- 19 Son article se termine sur une lecture du *Journal indélicat*, récit testamentaire de l'agresseur, à coup de brèves citations tirées de l'introduction, les 240 pages qui suivent étant résumées comme "une accumulation de frustrations qui nourrissent une paranoïa grandissante". Au contraire, dans le livre, ce récit écrit par Joseph Scipilliti est retranscrit plus longuement, en une dizaine de pages (*LCI* : 52-61). La présence du document témoigne du travail d'enquête et propose aux lecteurs et lectrices d'adopter la même posture d'herméneutes face aux preuves, aux sources. Claude Pérez²³ définit le document comme l'hétérogène dans l'œuvre littéraire : il s'agit de tout ce que l'on regroupait autrefois sous l'hyperonyme des "pièces" en dehors de l'œuvre, à sa marge, car ne relevant de l'invention, du geste créateur. Introduire dans le texte le document, pourvu d'une objectivité, en conservant sa choséité – la longue citation plutôt que d'en incorporer les éléments en fil du texte –, est bien une manière pour l'autrice de figurer l'enquête dans le livre plutôt que de la faire précéder le livre. En cela, la démarche s'inscrit bien dans ce "nouvel âge de l'enquête"²⁴ décrit par Laurent Demanze. Le document est d'ailleurs également montré lorsqu'il est inaccessible, donc absent du texte. Ondine Millot évoque ainsi (*LCI* : 218) ses difficultés d'accès à une lettre qu'elle veut étudier, mais qui se trouve dans le très confidentiel dossier disciplinaire de Joseph Scipilliti. La journaliste se présente, dans le livre, en enquêtrice s'appuyant sur les seules sources à sa disposition – en l'occurrence, des extraits de cette lettre cités dans la procédure disciplinaire. Le livre se fonde donc sur une lecture approfondie, approfondissement permis par la mise en partage, avec son lectorat, du document, y compris dans ses manquements. Ce partage, fondé notamment sur le recueil de paroles, permet de faire du livre un espace délibératif.

Vers une délibération durable : le livre comme recueil de la parole et exercice de jugement

- 20 *Le candidat idéal*, tel un récit initiatique, permet finalement de passer des questionnements initiaux à une plus fine compréhension d'autrui et de soi-même pour la journaliste. Ayant pour décor les coulisses du monde de la justice, ce fait divers permet à Ondine Millot d'aller au-delà de la représentation du procès, qui lui est familière, en faisant de son livre un recueil de voix²⁵ polyphonique. Dans *Le candidat idéal*, l'entretien est la matière du texte : mêlant méthodologie journalistique (l'interview) et influence des sciences sociales (l'entretien), cette matière est d'ailleurs signalée par un recours régulier à des citations au discours direct. Mais l'originalité du livre est de faire de la scène de l'entretien un récit-cadre de la mise en intrigue, qui rythme le propos et dans lequel sont emboîtés d'autres récits. Cet enchâssement des histoires racontées dans la scène de l'entretien signale l'origine journalistique du livre, tout en la dépassant. Aussi la première rencontre entre Henrique Vannier et la journaliste se fait-elle alors que celle-ci souhaite écrire son portrait pour *Libération* – portrait qui ne sera finalement jamais publié, tout comme elle terminait sa première

rencontre avec Véronique Cottrez sur “le sentiment croissant que j’allais repartir sans rien à écrire pour *Libération*” (LMEP : 38). Ondine Millot s’applique à reconstituer dans le livre les conditions de cette rencontre : l’accueil de son épouse, l’intérieur et le décor, l’échange. Par la suite, pour les autres interlocuteurs et interlocutrices rencontrés de manière récurrente, les multiples entretiens sont systématiquement ramenés à une scène-type de rencontre. L’écriture insiste à la fois sur le caractère répétitif de rencontres menées de manière régulière sur le temps long et, par la reconstitution d’une scène d’entretien, elle replace les récits dans le contexte d’un cadre énonciatif typique de l’enquête journalistique. Ondine Millot condense²⁶ et reconstitue tout à la fois (récit-cadre et scène-type), ne renonçant pas au cadre des échanges tout en s’affranchissant de ce décor. Le texte garde d’ailleurs la marque textuelle de cette pratique de l’interview avec le recours au discours direct :

Tandis qu’il poursuit sur l’avenir, sa reprise du travail (*le plus vite possible*, dit-il dix fois), je prends conscience qu’Henrique Vannier a une étonnante façon de parler, que j’ai d’ailleurs édulcorée dans mes retranscriptions. Le sujet de la phrase reste un temps inidentifiable, tant elle comporte de préambules subordonnés. Comme une forme de protection, il faut franchir plusieurs *étant donné que*, à titre personnel, *compte tenu de* avant d’arriver. (LCI : 103)

- 21 La mise en scène de son déplacement dans l’espace pour enquêter permet finalement au texte une hybridité par rapport aux rubriques journalistiques traditionnelles : du récit de fait divers, on glisse vers le reportage, genre qui se formalise à la fin du XIX^e siècle en se fondant sur le paradigme de la chose vue plus que de l’objectivité²⁷. La description du déplacement à Melun met en place une géographie importante : ce trajet quotidien, que l’on peut qualifier avec Filippo Zanghi de “voyage de proximité” en “zone indéfinie”²⁸, plonge l’enquêtrice dans une “grande couronne difficile à cerner” (LCI : 168). Le corps, en mouvement dans cette banlieue parisienne, saisit du regard les mutations spatiales du paysage parcouru, acquérant une forte valeur testimoniale, comme l’a montré Marie-Ève Thérenty²⁹. Au-delà des bornes de l’écriture fait-diversielle ou tribunaire, la figuration contextuelle des scènes d’entretien ou de ce corps en mouvement accentue l’idée d’une relation approfondie de la journaliste avec le fait divers, aux antipodes de la connaissance lacunaire du dossier lors de la rédaction de l’article. C’est bien cela qui permet de passer d’une écriture collective et modalisée à une écriture personnelle et formulant *in fine* un jugement.
- 22 La différence de longueur du texte produit dans le livre permet un déplacement du ton et du regard proposés par Ondine Millot. L’espace permet d’envisager une enquête sur le temps long, pour proposer un jugement du fait divers plus durable. Reprenant le schéma de la quête, le livre peut se lire comme la rencontre du personnage principal, la journaliste, avec un événement perturbateur, le fait divers, suivie de sa recherche pour accéder à une forme de dévoilement de la vérité, de connaissance, ou d’éclaircissement, pour reprendre un terme que nous avons déjà convoqué. Cette quête passe avant tout par l’approfondissement d’une relation³⁰ avec les personnes interrogées, d’où l’importance du cadre de l’entretien autant que de leur contenu. Ce cadre valorise des moments d’échanges et de rencontres, dont le paroxysme serait sans doute l’invitation que la journaliste reçoit d’Henrique Vannier à son mariage, symbole de l’entrée d’Ondine Millot dans le cercle des proches de ce protagoniste, de même que sa fréquentation régulière du frère de Joseph Scipilliti : “[N]ous avons continué à nous voir après la fin de mon enquête [...] [il] partage parfois un café ou un déjeuner avec moi. Peu à peu, nous avons élargi nos sujets de conversation” (LCI : 294).

23 Alors qu'elle intervient dans l'émission *Affaires sensibles* consacrée à l'affaire Dominique Cottrez, Ondine Millot explique qu'elle a écrit ce premier livre après avoir traité de nombreux faits divers "de manière rapide dans *Libération*"³¹. Ce qui l'intéresse, confie-t-elle, c'est d'avoir accès aux acteurs et actrices des faits. Mais elle narre également ses nuits de cauchemars peuplés par les éléments de l'enquête, à mesure qu'elle entre en relation avec Dominique Cottrez. La narration radiophonique de ce retentissement émotionnel de l'enquête sur l'enquêtrice dit cet engagement du sujet tout entier dans le projet du livre. Ce penchant introspectif se retrouve dans la narration des hésitations morales et difficultés à écrire dans *Le candidat idéal* :

Longtemps j'ai cru que je n'arriverais pas à terminer ce livre [...] Parce que je ne choisisais pas de camp, j'avais peur d'être dans une position incomprise. Je savais que je risquais d'irriter tout le monde, les proches de l'un allaient m'en vouloir de ma proximité avec l'autre, et *vice versa*. On me dirait que l'on ne peut être à la fois avec celui qui tire et celui qui prend les balles, sur le banc de la partie civile et dans le box de l'accusé. (*LCI* : 315)

24 Non sans rappeler les passages autobiographiques de *L'adversaire*, lors desquels Emmanuel Carrère livre son autoportrait d'écrivain en proie à de multiples tâtonnements et échecs avant de trouver sa place dans le récit, cet extrait pose la question du jugement³². Entendre les témoignages, recueillir les paroles sans "[choisir] de camp", c'est effectuer un exercice se rapprochant, le temps du livre, du rôle du juge.

25 De la biographie d'autrui à l'introspection, on comprend là que la production du livre renvoie à des questionnements posés à soi-même, par opposition aux directives venant de la rédaction (on retrouve l'opposition entre verticalité et horizontalité, voire intériorité) : ce "il y a quelque chose que je ne comprends pas"³³, qu'elle présente comme étant l'origine de sa démarche. On retrouve dans cette intervention radiophonique d'Ondine Millot au sujet de la genèse du livre quelque chose de similaire à une Florence Aubenas expliquant, au sujet de la rédaction de *L'inconnu de la poste*³⁴ : "Vous en faites un livre et non pas un article car, à un moment, vous-même vous voulez savoir"³⁵. Pour ces deux écrivaines-journalistes, le destinataire du livre ne semble pas exactement être le même que celui de l'article : le temps long permet d'acquérir un savoir à soi, pour soi. Cela est renforcé par le fait que le livre d'Ondine Millot, contrairement peut-être à celui de Florence Aubenas, ne se lise pas comme un roman policier, mais se situe dans un temps hors de tout jugement judiciaire :

Du point de vue de la justice, ces éléments étaient suffisants pour retenir le dossier. Le crime était clair, celui qui l'avait commis était mort, un mort ne pouvait faire l'objet d'un procès. À mes yeux, cela faisait l'effet inverse. Le gouffre entre ce bâtonnier humain, aidant, à l'écoute, et les tirs du 29 octobre ne pouvait être simplement une chose à admettre. Il y avait au fond de ce fossé une histoire, qui reliait les rives opposées. Je voulais la connaître. (*LCI* : 114)

26 Cette idée était déjà présente, de manière différente, dans *Les monstres n'existent pas*, où l'origine du livre se donnait pour tâche de pallier un possible manquement de la justice :

Quelques mois avant de prendre ce train pour Lens, quand la quasi-certitude d'une absence de procès pour cause de prescriptions s'était profilée, j'étais plus que déçue. Donc on ne saura pas. Jamais elle ne dira pourquoi. Évidemment j'avais envie qu'elle soit jugée. Pas pour l'envoyer en prison. Elle y avait déjà passé deux ans en détention préventive, à mon avis en pure perte. J'étais convaincue que l'enfermer ne faisait progresser personne, ni elle ni la société. (*LMEP* : 34)

27 Le livre s'écrit donc en lieu et place d'un déficit de procès, quelle qu'en soit la raison (mort de l'agresseur ou prescription des faits – même si le procès de Dominique Cottrez aura finalement bien lieu). Il ne se propose alors pas tant d'entraîner des effets juridiques que de se construire comme pur espace de confrontation des paroles et d'exercice de jugement. L'écriture du livre est, chez Ondine Millot, une occasion de se frotter moralement à des faits qui interpellent. L'attitude de déchiffrement caractérise alors l'entreprise livresque. Dans ces passages autobiographiques, l'écrivaine-journaliste revient, dans son second livre, sur ses choix d'écriture au moment de l'affaire Dominique Cottrez :

Je voulais essayer de comprendre comment cette femme dont tous, unanimement, louaient la douceur, la gentillesse, l'empathie ; comment cette aide-soignante chérie de ses patients, cette mère et grand-mère adorée de ses deux filles, de ses trois petits-enfants, avait pu avoir ces gestes criminels et barbares. À partir de nos entretiens, et des témoignages de ses proches, que j'espérais maintenant rencontrer, je voulais retracer ce qui l'avait menée là.

J'en étais donc au début de ce projet quand une pensée étonnante me vint – enfin, étonnante pour moi, vu ma peur de l'avenir à cette époque où je *changeais de vie*. Je me dis que si, par miracle, j'arrivais au bout du livre sur Dominique Cottrez, j'aurais envie d'en faire un autre, sur Henrique Vannier et Joseph Scipilliti. (LCI : 112)

28 D'ailleurs, dans les dernières pages du *Candidat idéal*, Ondine Millot revient à ses premières intuitions concernant le fait divers : Henrique Vannier n'est pas responsable du mal dont souffrait Joseph Scipilliti, conclut-elle. Cela, elle "aurai[t] dû [le] savoir dès le début [...] si [elle] avai[t] été moins journaliste, moins obsédée par la vérification et le doute" (LCI : 230). C'est donc bien sa vocation journalistique, associée cette fois-ci à un ensemble d'attributs mélioratifs (car connotant la curiosité, le goût de la vérité) qui l'a poussée à mettre à distance un certain journalisme pour produire une enquête livresque. Celle-ci n'aboutit pas sur une découverte majeure : déceptive du point de vue strict de l'intrigue, cette conclusion renforce pourtant la présentation du livre comme espace de pure enquête et exercice de jugement pour soi. Si, en dernière instance, il n'y a pas eu de déplacement du jugement, le livre a pourtant mis en avant une nécessaire décantation de celui-ci.

29 Article et livre induisent donc des régimes de temporalités distincts, entraînant divers modes de jugement. À l'exigence de brièveté et d'actualité de la presse, le livre répond par une suspension du jugement. La sentence, rendue impossible par l'absence de procès, ouvre un questionnement qui fait l'épreuve de la durée grâce au travail d'enquête. Le recueil des paroles d'autrui permet alors un travail précis de reconstitution des événements et du microcosme judiciaire autour duquel gravite le fait divers du *Candidat idéal*. Ces éléments sont présentés par l'écrivaine-journaliste comme permettant de rendre justice au fait divers, là où les apories du discours médiatique sont par ailleurs mises en évidence.

NOTES DE FIN

1. Amélie Chabrier, *Les genres du prétoire. La médiatisation des procès au XIX^e siècle*, Paris, Mare & Martin, 2019, <Droit et sciences politiques>.
2. Bruno Curatolo et Alain Schaffner, “La chronique journalistique, un (mauvais) genre littéraire ?”, dans Bruno Curatolo et Alain Schaffner (dir.), *La chronique journalistique des écrivains (1880-2000)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010, p. 8.
3. Fondée en 1887, elle regroupe aujourd’hui plus de deux cents membres, dont Ondine Millot, dans la catégorie “Les indépendants”, URL : <https://pressejudiciaire.fr/8.html>.
4. Pascale Robert-Diard citée par Leïla Slimani et Fanny Marlier, “Quand Leïla Slimani rencontre la journaliste Pascale Robert-Diard”, *Les Inrockuptibles*, 24 février 2020, mis à jour le 17 mars 2021, <Actu>, URL : <https://www.lesinrocks.com/actu/leila-slimani-rencontre-avec-pascale-robert-diard-143837-24-02-2020>.
5. Sorj Chalandon, *Enfant de salaud*, Paris, Grasset, 2021, <Littérature française>.
6. Emmanuel Carrère, *V13. Chronique judiciaire*, Paris, P.O.L, 2022.
7. Ondine Millot, *Le candidat idéal*, Paris, Stock, 2021, <La bleue>, p. 22 ; dorénavant *LCI*,
8. Ondine Millot, *L’amour à mort. Histoires, enquêtes, rencontres et autres crimes passionnels*, Paris, Steinkis, 2013, <Sans filtre>.
9. Ondine Millot, *Les monstres n’existent pas. Au-delà du fait divers*, Paris, Stock, 2018 ; dorénavant *LMEP*.
10. Alexandre Gefen, “Rendre justice : l’épreuve éthique de la littérature”, communication prononcée le 9 décembre 2022 dans le cadre du colloque *Une littérature française à l’épreuve du XXI^e siècle. Romans, récits et narrations numériques, 2011-2020* tenu à la Maison de la recherche de l’Université Sorbonne Nouvelle et organisé par Aurélie Adler, Bruno Blanckeman et Mathieu Message. Voir également sa conférence “Justice et justesse” prononcée le 23 septembre 2023 dans le cadre du cycle de conférences *L’art en procès* organisé par Mathilde Barraband et disponible en balado diffusion sur le site de l’Observatoire de l’imaginaire contemporain, URL : <https://oic.uqam.ca/fr/node/73803>.
11. Dans une lecture non structuraliste du fait divers comme un fait autonome faisant diversion, pour reprendre une formule de Pierre Bourdieu, mais, au contraire, dans une acception sociologique du fait divers.
12. Christine Baron, “Introduction” dans *La littérature à la barre (XX^e-XXI^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2021, p. 39-77 : “Les combinaisons sont infinies mais on peut caractériser dans l’ensemble l’interaction entre droit et littérature autour de trois notions : le fait qu’un récit ait lieu dans un cadre juridique et mette en scène des acteurs du système judiciaire ; le fait que le spectateur soit conduit à s’interroger sur la nature de l’infraction, sur la possibilité ou non de la justice de répondre à une situation délictuelle ou criminelle ; enfin le fait que la situation mette en œuvre une réflexion sur les rapports entre droit, tel qu’il est formulé et doit être appliqué à la lettre, et la justice en tant que principe.”
13. Il s’agit de l’article de Marie Boëton, “Les avocats, une profession en pleine crise d’identité”, *La Croix*, 1^{er} février 2017, URL : <https://www.la-croix.com/France/Justice/Les-avocats-profession-pleine-crise-didentite-2017-01-18-1200818071>.
14. Cette présentation de la honte associée au travail autour du fait divers est un trait récurrent de l’*ethos* des journalistes judiciaires. Songeons à la manière dont Emmanuel Carrère, dans *L’adversaire* (Paris, P.O.L, 2000), évoque la “honte devant [ses] fils que leur père écrive là-dessus”. Dans *Les montres n’existent pas*, Ondine Millot explique : “C’était bien pour ça que je m’étais spécialisée dans les faits divers. Pas pour me rendre en tressaillant sur les lieux de l’horreur, frémir du courage des policiers ou du cynisme de la nature humaine. Pas pour compter le nombre

de coups de couteau, détailler le désastre, le crime ne m'a jamais fascinée. Mon adrénaline à moi, c'est de remonter minutieusement le fil de ces vies qui basculent, analyser, décortiquer les enchaînements" (LMEP : 34).

15. Dans *D'autres vies que la mienne* (Paris, P.O.L, 2009, <Blanche>), Emmanuel Carrère soulignait la dimension politique des conflits au sein du tribunal, autour des affaires de surendettement au tribunal d'instance de Vienne. Ici, l'approche est moins politique que psychologique, même si Ondine Millot montre également comment ces frustrations conduisent l'avocat à se tourner vers des organisations d'extrême droite.

16. Cette notion de justesse est empruntée à Alexandre Gefen, notamment dans ses liens avec la justice, comme développée dans ses interventions mentionnées plus haut.

17. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007. Jérôme Meizoz définit la posture comme l'ensemble du dispositif de présentation de soi par un auteur ou une autrice à son public, dispositif qui passe à la fois par une conduite et un discours.

18. Le journalisme s'est historiquement constitué comme une littérature du quotidien, pour reprendre une expression de Marie-Ève Thérénty (*La littérature du quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2007, <Poétique>), avec ses propres formes et de nouvelles exigences, mais la quotidienneté de l'écriture et l'exigence d'actualité du récit sont aujourd'hui mis à distance par un journalisme littéraire, ou narratif, hérité, en partie, du Nouveau journalisme américain de Tom Wolf.

19. Ondine Millot, "Paranoïa. À Melun, on a tiré sur le bâtonnier !", *Libération*, 29 octobre 2015, URL : https://www.liberation.fr/france/2015/10/29/a-melun-on-a-tire-sur-le-batonnier_1409894/.

20. Tel un sujet photogénique, un sujet médiagénique se prête à la mise en récit médiatique. Philippe Marion définit la médiagénie comme "la réaction manifestant la fusion plus ou moins réussie d'une narration avec sa médiatisation [...]. Évaluer la médiagénie d'un récit, c'est donc tenter d'observer et d'appréhender la dynamique d'une interfécondation" ("Narratologie médiatique et médiagénie des récits", *Recherches en communication*, vol. 7, 1997, p. 86).

21. Ceci n'est pas nouveau : songeons à la manière dont Emmanuel Carrère couvre pour *Le nouvel observateur* le procès de Jean-Claude Romand, afin d'être au plus près de celui qui est au cœur du projet du livre qui l'obsède alors : "Pour être sûr d'être bien placé, je me suis fait accréditer aux assises de l'Ain par *Le Nouvel Observateur*" (*L'adversaire*, op. cit., p. 44).

22. Ondine Millot, "Paranoïa. À Melun, on a tiré sur le bâtonnier !", art. cit.

23. Claude Pérez, "Subjectiver le document", dans Alexandre Gefen (dir.), *Territoires de la non-fiction. Cartographie d'un genre émergent*, Leiden, Brill/Rodopi, 2020, p. 55-67.

24. Laurent Demanze, *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, José Corti, 2021, <Les essais>.

25. Voir Maud Lecacheur, *La littérature sur écoute : recueillir la parole d'autrui de Georges Perec à Olivia Rosenthal*, thèse de doctorat en langue et littératures française réalisée sous la direction de Laurent Demanze, École normale supérieure de Lyon, 2022.

26. Par exemple, elle explique que nous suivons la chronologie des événements plutôt que la chronologie des entretiens : "Il serait fastidieux de résumer l'un après l'autre ces entretiens, qui se recoupent souvent. Je préfère raconter ce que mes interlocuteurs m'ont appris en suivant la chronologie, de l'arrivée de Joseph Scipilliti en 1991 jusqu'au 29 octobre 2015" (LCI : 169).

27. Cette évocation du reportage comme étant "voué à la collecte et à la vivante mise en texte des informations et des impressions captées sur le terrain des événements" s'appuie sur la description qu'en fait Pascal Durand dans son article "Le reportage" au sein de la partie "Formes et matières journalistiques" (dans Dominique Kalifa, Philippe Régner, Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 1011).

28. Filippo Zanghi, *Zone indéçise. Périphéries urbaines et voyage de proximité dans la littérature contemporaine*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2014, <Perspectives>.

29. Marie-Ève Thérénty, "Dante reporter. La création d'un paradigme journalistique", dans *Autour de Vallès*, n° 38, 2008, p. 57-72, URL : https://www.academia.edu/17585385/Dante_reporter_Naissance_dun_paradigme_journalistique. Elle y évoque le déplacement du reporter sur son terrain comme un catalyseur de littérarité. Pensons également aux voyages en milieu carcéral qui marquent le premier livre d'Ondine Millot pour s'entretenir avec Dominique Cottrez, ou à ceux de Mathieu Palain dans *Ne t'arrête pas de courir* (Paris, Iconoclaste, 2021).

30. L'adjectif relationnel est d'ailleurs celui adopté par Dominique Viart pour tenter de saisir un trait commun de la littérature contemporaine dans son article "Comment nommer la littérature contemporaine ?", *Fabula*, été 2019, URL : https://www.fabula.org/atelier.php?Comment_nommer_la_litterature_contemporaine.

31. Ondine Millot à l'émission *Affaires sensibles* du 19 mai 2020 animée par Fabrice Drouelle, "L'affaire Dominique Cottrez : chronique d'une solitude meurtrière", URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/l-affaire-dominique-cottrez-chronique-d-une-solitude-meurtriere-1711370>.

32. Voir Mathilde Barraband, "Le juge sans jugement", dans Laurent Demanze et Dominique Rabaté (dir.), *Emmanuel Carrère, faire effraction dans le réel*, Paris, P.O.L., 2018, <Fiction>, p. 392-401. Mathilde Barraband y montre que la littérature d'Emmanuel Carrère prend pour modèle empathique et cognitif la figure du juge en suspendant le jugement le temps du récit.

33. Ondine Millot à l'émission *L'invitée de 7h50 du weekend* du 19 septembre 2021 animée par Carine Bécard, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-7h50-du-week-end/l-invite-de-7h50-du-we-du-dimanche-19-septembre-2021-4708329>. Le mystère de l'affaire, pour elle, réside dans le fait qu'un harcelé veuille mourir avec son harceleur.

34. Florence Aubenas, *L'inconnu de la poste*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2021, <Essais>.

35. Florence Aubenas, "Florence Aubenas : du fait divers à la fresque sociale", à l'émission *L'invité(e) des matins* du 12 février 2021 animée par Guillaume Erner, URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/florence-aubenas-du-fait-divers-a-la-fresque-sociale>.

RÉSUMÉS

Cet article se penche sur le travail d'Ondine Millot dans ses deux livres, *Les monstres n'existent pas* et *Le candidat idéal*. En comparant ses choix d'écriture entre l'article et le livre et en s'intéressant à la manière dont l'autrice met en procès le traitement médiatique du fait divers, on tentera de caractériser deux types d'écriture, journalistique et livresque. L'article de journal ou le livre entraînent en effet différentes narrations du fait divers, narrations qui induisent des modes de jugement également distincts. Le livre semble être, pour l'ancienne chroniqueuse judiciaire devenue écrivaine, un moyen d'interroger les coulisses d'une justice dont elle décrivait auparavant la scène du procès. Ondine Millot travaille surtout à une mise à distance du traitement journalistique du fait divers pour exercer dans le livre un jugement plus durable.

This paper examines Ondine Millot's work in her two books, *Les monstres n'existent pas* and *Le candidat idéal*. A comparison of her writing choices in newspaper articles and in these books, as well as a focus on the way mediatic narration of crime is put on trial in her books, will lead us to characterize two types of writing, journalistic and bookish. The choice of the article or the book format has consequences on the way an event is narrated, as much as it affects one's judgment. For Ondine Millot, former court chronicler who turned into a writer, writing books now seems to be a way to question the backstage of justice, while she used to describe trials only. She works above all on distancing herself from the journalistic point of view on these crimes in order to render a more lasting judgment.

INDEX

Keywords : justice, journalism, contemporary literature, non-fiction, court chronicle

Mots-clés : justice, journalisme, littérature contemporaine, non-fiction, chronique judiciaire

AUTEURS

MADELEINE MARTINEU

Université Grenoble Alpes, CNRS, Litt&Arts, ÉCRIRE